



MAISONS DE L'EMPLOI ET DEVELOPPEMENT DURABLE
Animation et planification d'actions emploi – formation
suite au Grenelle de l'Environnement



Présentation de l'Alliance Villes Emploi et des Maisons de l'Emploi

Créée en 1993, l'**Alliance Villes Emploi** est une association de collectivités territoriales, d'établissements publics à coopération intercommunale (EPCI), de Maisons de l'Emploi et de Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), tous ses membres étant impliqués dans le domaine de la lutte contre le chômage, contre l'exclusion, pour le développement de l'emploi et de l'insertion.

Conformément à son objet social, l'Alliance Villes Emploi apporte aux Maisons de l'Emploi un appui technique et méthodologique à l'organisation et au développement des structures au niveau local.

A l'échelle des bassins d'emploi, les Maisons de l'Emploi sont bien placées pour conduire une double action en matière de diagnostic, d'observation et d'anticipation et de développement de l'emploi sur le territoire.

Le **nouveau cahier des charges, publié au Journal Officiel le 30 décembre 2009**, précise l'intervention des Maisons de l'Emploi autour de quatre axes :

- Développement d'une stratégie territoriale partagée, du diagnostic au plan d'actions (Axe 1),
- Participation à l'anticipation des mutations économiques (Axe 2),
- Contribution au développement de l'emploi local (Axe 3)
- Réduction des obstacles culturels ou sociaux à l'accès à l'emploi (Axe 4).

Les maisons de l'emploi, structures de développement local de l'emploi, d'ingénierie et d'animation territoriale peuvent contribuer à accélérer la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement sur leurs territoires.

On compte actuellement 205 Maisons de l'emploi conventionnées.

Les Maisons de l'emploi qui sont opérationnelles, ont aujourd'hui les compétences et les capacités requises pour réunir les acteurs, établir avec eux un diagnostic et bâtir un plan d'actions partagé, avec pour objectif de lever certains des obstacles et de concourir ainsi à la mise en œuvre du Grenelle Environnement.

Ce constat est fondé sur l'expérience conduite en 2008 et 2009 par 3 Maisons de l'Emploi (Bayonne – Pays Basque, Lille Métropole et Grand Nancy) avec l'appui de l'ADEME et de l'Alliance Villes Emploi.

Fort de cette première expérience, l'Alliance Villes Emploi a proposé que les Maisons de l'Emploi qui le souhaitent deviennent des relais locaux de la mise en œuvre du Grenelle Environnement – ceci dans le cadre de leurs missions d'observation – anticipation et d'ingénierie.

Ce sont donc 30 Maisons de l'emploi sur 16 régions qui sont associées au projet de part leur valeur ajoutée :

- (1) Les Maisons de l'emploi **animent et fédèrent** l'ensemble des acteurs,
- (2) Les Maisons de l'emploi **détectent** les besoins et les ressources existantes au travers de **diagnostics territoriaux partagés**,
- (3) Les Maisons de l'emploi **apportent des réponses spécifiques compte tenu du territoire.**